
**Technologies de l'information —
Interconnexion de systèmes ouverts
(OSI) — Aperçu général de la
gestion-systèmes**

*Information technology — Open Systems Interconnection — Systems
management overview*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 10040:1998

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/504a5f29-1160-4fc8-8bf7-
e25df21a0205/iso-iec-10040-1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/504a5f29-1160-4fc8-8bf7-e25df21a0205/iso-iec-10040-1998)

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 10040:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/504a5f29-1160-4fc8-8bf7-e25df21a0205/iso-iec-10040-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/504a5f29-1160-4fc8-8bf7-e25df21a0205/iso-iec-10040-1998>

© ISO/CEI 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20

Tel. + 41 22 749 01 11

Fax. + 41 22 734 10 79

E-mail copyright@iso.ch

Web www.iso.ch

Version française tirée en 2000

Imprimé en Suisse

Sommaire

	<i>Page</i>
1	Domaine d'application..... 1
2	Références normatives 1
2.1	Recommandations de l'UIT-T Normes internationales identiques..... 1
2.2	Paired de Recommandations Normes internationales équivalentes par leur contenu technique 3
2.3	Autres références 4
3	Définitions..... 4
3.1	Définitions du modèle de référence de base 4
3.2	Définitions du cadre général de gestion..... 4
3.3	Définitions du CMISE 5
3.4	Définitions du modèle d'information de gestion 5
3.5	Définitions du cadre général et de la méthodologie des tests de conformité OSI..... 5
3.6	Définitions de l'aperçu général de la gestion-systèmes..... 5
4	Abréviations..... 7
5	Gestion-systèmes..... 8
6	Modèle de gestion-systèmes..... 9
6.1	Introduction..... 9
6.2	Aspects informationnels..... 10
6.3	Aspects fonctionnels 12
6.4	Aspects de communication OSI..... 12
6.5	Aspects organisationnels..... 16
7	Normes de gestion-systèmes..... 17
7.1	Architecture et structure..... 17
7.2	Communication des informations de gestion..... 17
7.3	Structure des informations de gestion..... 18
7.4	Fonctions de gestion-systèmes..... 19
8	Conformité 20
8.1	Conformité à la présente Recommandation Norme internationale..... 20
8.2	Conformité à la présente Recommandation Norme internationale..... 23
Annexe A	– Contexte d'application pour la gestion-systèmes..... 24
A.1	Historique..... 24
A.2	Contexte d'application de gestion-systèmes..... 24
A.3	Règles concernant l'établissement d'associations..... 25
A.4	Conformité..... 27
Annexe B	– Déclaration de domaine d'application pour les fonctions de gestion-systèmes 28
B.1	Règles..... 28
B.2	Gabarit 28

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 10040 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 33, *Services d'applications distribuées*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation UIT-T X.701.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/CEI 10040:1992), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore aussi l'Amendement 1:1995, le Rectificatif technique 1:1994 et le Rectificatif technique 2:1996.

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale. L'annexe B est donnée uniquement à titre d'information.

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INTERCONNEXION DE SYSTÈMES OUVERTS (OSI) – APERÇU GÉNÉRAL DE LA GESTION-SYSTÈMES

1 Domaine d'application

La présente Recommandation | Norme internationale

- offre un aperçu général de la famille des normes de gestion-systèmes;
- établit les bases permettant de subdiviser les normes de gestion-systèmes en groupes distincts, précise le domaine d'application de chaque groupe et définit les principales composantes à l'intérieur de chaque groupe;
- fournit des directives pour l'élaboration de normes de gestion-systèmes et identifie les liens entre ces normes;
- définit les termes utilisés dans d'autres normes de gestion-systèmes;
- s'applique à la définition de toutes les normes de gestion-systèmes et à tous les aspects de la gestion-systèmes, quelle que soit leur importance;
- s'applique aux cas où la responsabilité de la gestion-systèmes est centralisée ou distribuée;
- définit un modèle de gestion-systèmes, précise plusieurs aspects (informationnel, fonctionnel, de communication et d'organisation) de la gestion-systèmes et affine ledit modèle pour préciser ces différents aspects;
- recense les principes régissant les impératifs de conformité et les déclarations de conformité par rapport aux normes de gestion-systèmes.

Il n'existe aucun impératif de conformité aux dispositions du corps principal de la présente Recommandation | Norme internationale; cette dernière précise toutefois les exigences auxquelles doivent répondre les normes qui se veulent conformes à la gestion-systèmes.

L'Annexe A définit un contexte d'application pour la gestion-systèmes et spécifie les règles de négociation des unités fonctionnelles de gestion-systèmes. Des exigences de conformité sont associées à ces règles.

2 Références normatives

Les Recommandations et Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation | Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour une liste des Recommandations UIT-T en vigueur.

2.1 Recommandations de l'UIT-T | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.200 (1994) | ISO/CEI 7498-1:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Modèle de référence de base: le modèle de référence de base.*
- Recommandation UIT-T X.207 (1993) | ISO/CEI 9545:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure de la couche application.*
- Recommandation UIT-T X.217 (1995) | ISO/CEI 8649:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Définition de service applicable à l'élément de service de contrôle d'association.*

- Recommandation UIT-T X.227 (1995) | ISO/CEI 8650-1:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole en mode connexion applicable à l'élément de service de contrôle d'association: spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.680 (1994) | ISO/CEI 8824-1:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification de la notation de base.*
- Recommandation UIT-T X.681 (1994) | ISO/CEI 8824-2:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des objets informationnels.*
- Recommandation UIT-T X.682 (1994) | ISO/CEI 8824-3:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des contraintes.*
- Recommandation UIT-T X.683 (1994) | ISO/CEI 8824-4:1995, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: paramétrage des spécifications de la notation de syntaxe abstraite numéro un.*
- Recommandation UIT-T X.690 (1994) | ISO/CEI 8825-1:1995, *Technologies de l'information – Règles de codage de la notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des règles de codage de base, des règles de codage canoniques et des règles de codage distinctives.*
- Recommandation UIT-T X.691 (1995) | ISO/CEI 8825-2:1995, *Technologies de l'information – Règles de codage ASN.1: spécification des règles de codage compact.*
- Recommandation UIT-T X.702 (1995) | ISO/CEI 11587:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Contexte d'application pour la gestion-systèmes avec traitement transactionnel.*
- Recommandation X.712 du CCITT (1992) | ISO/CEI 9596-2:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole commun de transfert d'informations de gestion: formulaire de déclaration de conformité d'une instance de protocole, plus Corrigendum technique 1 (1996) et Corrigendum technique 2 (1996).*
- Recommandation X.720 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10165-1:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure des informations de gestion: modèle d'information de gestion.*
- Recommandation X.721 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10165-2:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure des informations de gestion: définition des informations de gestion.*
- Recommandation X.722 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10165-4:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure des informations de gestion: directives pour la définition des objets gérés.*
- Recommandation UIT-T X.723 (1993) | ISO/CEI 10165-5:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure des informations de gestion: informations génériques de gestion.*
- Recommandation UIT-T X.724 (1993) | ISO/CEI 10165-6:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure de l'information de gestion: Spécifications et directives pour l'établissement des formulaires de déclaration de conformité d'instances associés à la gestion OSI.*
- Recommandation UIT-T X.725 (1995) | ISO/CEI 10165-7:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure de l'information de gestion: modèle général de relation.*
- Recommandation X.730 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-1:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de gestion des objets.*
- Recommandation X.731 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-2:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de gestion d'états.*
- Recommandation X.732 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-3:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: attributs relationnels.*
- Recommandation X.733 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-4:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de signalisation des alarmes.*
- Recommandation X.734 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-5:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de gestion des rapports d'événement.*

- Recommandation X.735 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-6:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de commande des registres de consignment.*
- Recommandation X.736 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-7:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de signalisation des alarmes de sécurité.*
- Recommandation UIT-T X.737 (1995) | ISO/CEI 10164-14:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: catégories de tests de confiance et de diagnostic.*
- Recommandation UIT-T X.738 (1993) | ISO/CEI 10164-13:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de récapitulation.*
- Recommandation UIT-T X.739 (1993) | ISO/CEI 10164-11:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: objets et attributs métriques.*
- Recommandation X.740 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10164-8:1993, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de piste de vérification de sécurité.*
- Recommandation UIT-T X.741 (1995) | ISO/CEI 10164-9:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: objets et attributs de contrôle d'accès.*
- Recommandation UIT-T X.742 (1995) | ISO/CEI 10164-10:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de comptage d'utilisation aux fins de comptabilité.*
- Recommandation UIT-T X.745 (1993) | ISO/CEI 10164-12:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de gestion des tests.*
- Recommandation UIT-T X.746 (1995) | ISO/CEI 10164-15:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de programmation.*
- Recommandation UIT-T X.751 (1995) | ISO/CEI 10164-17:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Gestion-systèmes: fonction de basculement.*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/504a5f29-1160-4fc8-8bf7-e25df21a0205/iso-iec-10040-1998>

2.2 Paires de Recommandations | Normes internationales équivalentes par leur contenu technique

- Recommandation X.208 du CCITT (1988), *Spécification de la syntaxe abstraite numéro un (ASN.1).*
ISO/CEI 8824:1990, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Spécification de la notation de syntaxe abstraite numéro 1 (ASN.1).*
- Recommandation X.209 du CCITT (1988), *Spécification des règles de codage de base pour la notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1).*
ISO/CEI 8825:1990, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Spécification de règles de base pour coder la notation de syntaxe abstraite numéro UNE (ASN.1).*
- Recommandation X.219 du CCITT (1988), *Opérations distantes: modèle, notation et définition du service.*
ISO/CEI 9072-1:1989, *Systèmes de traitement de l'information – Communication de texte – Opérations à distance – Partie 1: Modèle, notation et définition du service.*
- Recommandation X.229 du CCITT (1988), *Opérations distantes: spécification du protocole.*
ISO/CEI 9072-2:1989, *Systèmes de traitement de l'information – Communication de texte – Opérations à distance – Partie 2: Spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.290 (1995), *Cadre général et méthodologie des tests de conformité d'interconnexion des systèmes ouverts pour les Recommandations sur les protocoles pour les applications de l'UIT-T – Concepts généraux.*
ISO/CEI 9646-1:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Cadre général et méthodologie des tests de conformité OSI – Partie 1: Concepts généraux.*
- Recommandation UIT-T X.296 (1995), *Cadre général et méthodologie des tests de conformité OSI pour les Recommandations sur les protocoles pour les applications de l'UIT-T – Déclarations de conformité d'instance.*

ISO/CEI 9646-7:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) – Essais de conformité – Méthodologie générale et procédures – Partie 7: Déclarations de conformité des mises en œuvre.*

- Recommandation X.700 du CCITT (1992), *Cadre de gestion pour l'interconnexion de systèmes ouverts pour les applications du CCITT.*

ISO/CEI 7498-4:1989, *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Modèle de référence de base – Partie 4: Cadre général de gestion.*

- Recommandation X.710 du CCITT (1991), *Définition du service commun de transfert d'informations de gestion pour les applications du CCITT.*

ISO/CEI 9595:1991, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Définition du service commun d'informations de gestion.*

- Recommandation X.711 du CCITT (1991), *Spécification du protocole commun de transfert d'informations de gestion pour les applications du CCITT.*

ISO/CEI 9596-1:1991, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Protocole commun d'information de gestion – Partie 1: Spécification.*

- Recommandation X.860 du CCITT (1992), *Interconnexion des systèmes ouverts – Traitement de transactions réparties: modèle.*

ISO/CEI 10026-1:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) – Traitement transactionnel réparti – Partie 1: Modèle OSI TP.*

- Recommandation X.861 du CCITT (1992), *Interconnexion des systèmes ouverts – Spécification du service de traitement des transactions réparties.*

ISO/CEI 10026-2:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) – Traitement transactionnel réparti – Partie 2: Service OSI TP.*

- Recommandation X.862 du CCITT (1993), *Interconnexion des systèmes ouverts – Traitement transactionnel réparti: spécification du protocole.*

ISO/CEI 10026-3:1992, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) – Traitement transactionnel réparti – Partie 3: Spécification du protocole.*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/504a5f29-1160-4fc8-8bf7-e25df21a0205/iso-iec-10040-1998>

2.3 Autres références

- ISO 8571:1988, *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Transfert, accès et gestion de fichiers.*
- ISO/CEI 9545:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) – Structure de la couche application.*

3 Définitions

3.1 Définitions du modèle de référence de base

La présente Recommandation | Norme internationale est basée sur les concepts définis dans le modèle de la référence de base pour l'interconnexion des systèmes ouverts et utilise les termes suivants définis dans la Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498-1:

- élément de service d'application;
- gestion-systèmes.

3.2 Définitions du cadre général de gestion

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans la Rec. X.700 du CCITT | ISO/CEI 7498-4:

- objet géré;
- base d'information de gestion;
- entité d'application de gestion-systèmes.

3.3 Définitions du CMISE

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants définis dans la Rec. X.710 du CCITT | ISO/CEI 9595:

- a) attribut (d'un objet géré);
- b) élément du service commun d'information de gestion;
- c) services communs d'information de gestion.

3.4 Définitions du modèle d'information de gestion

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans la Rec. X.720 du CCITT | ISO/CEI 10165-1:

- a) type d'attribut;
- b) arbre de dénomination;
- c) limite d'un objet géré.

La présente Recommandation | Norme internationale utilise le terme suivant, défini dans la Rec. UIT-T X.725 | ISO/CEI 10165-7:

- d) relation gérée.

3.5 Définitions du cadre général et de la méthodologie des tests de conformité OSI

La présente Recommandation | Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans la Rec. UIT-T X.290 | ISO/CEI 9646-1 et la Rec. UIT-T X.296 | ISO/CEI 9646-7:

- a) déclaration de conformité d'implémentation de protocole (PICS);
- b) formulaire PICS;
- c) déclaration de conformité de système;
- d) déclaration de conformité d'implémentation (ICS);
- e) formulaire ICS.

3.6 Définitions de l'aperçu général de la gestion-systèmes

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.6.1 agent: utilisateur-MIS qui, pour une interaction donnée de gestion-systèmes, a pris un rôle d'agent.

3.6.2 rôle d'agent: rôle pris par un utilisateur-MIS et dans lequel il est capable d'effectuer des opérations de gestion sur des objets gérés et d'émettre des notifications pour le compte d'objets gérés.

3.6.3 définitions génériques: définitions de classes d'objets gérés, de types d'attribut, de types de notification ou de types d'opération de gestion destinées à une utilisation générale.

3.6.4 interaction (de gestion): opération de gestion unique ou notification unique ou ensemble identifié d'opérations de gestion et de notifications logiquement liées pendant laquelle/lequel le rôle de gestionnaire et celui d'agent ne changent pas.

3.6.5 classe d'objets gérés: ensemble nommé d'objets gérés partageant les mêmes ensembles (nommés) d'attributs, de notifications, d'opérations de gestion (lots) et répondant aux mêmes conditions en ce qui concerne la présence de ces lots.

NOTE – Les deux définitions suivantes sont alignées sur les définitions correspondantes figurant dans le cadre général et la méthodologie des tests de conformité OSI, Rec. UIT-T X.290 | ISO/CEI 9646-1 pour le PICS et le formulaire PICS.

3.6.6 déclaration de conformité d'objet géré (MOCS, *managed object conformance statement*): déclaration faite par le fournisseur d'une application d'objet géré, précisant les capacités et les options qui ont été réalisées et toute caractéristique qui a été omise.

- 3.6.7 déclaration de conformité d'information de gestion (MICS, *management information conformance statement*):** déclaration d'un fournisseur établissant les capacités de rôle de gestionnaire d'une instance, les options d'information de gestion qui sont assurées et toute caractéristiques qui a été omise.
- 3.6.8 formulaire MICS:** document se présentant sous la forme d'un questionnaire, et qui, une fois complété par le fournisseur d'une instance ayant des capacités de rôle de gestionnaire, devient une déclaration de conformité d'information de gestion.
- 3.6.9 formulaire MOCS:** document, sous forme de questionnaire, établi par le définisseur de l'objet géré ou par le concepteur de la suite de tests de conformité qui, lorsqu'il est rempli pour l'instance d'un objet géré, devient le MOCS.
- 3.6.10 système (ouvert) géré:** système ouvert réel contenant un utilisateur-MIS qui peut prendre le rôle d'agent.
- 3.6.11 domaine de gestion:** spécification d'une collection d'objets gérés donnés.
- 3.6.12 information de gestion:** information à l'intérieur d'un système ouvert qui peut être transférée moyennant l'utilisation des protocoles de gestion OSI.
- 3.6.13 juridiction de gestion:** représentation de la relation entre une politique de gestion et un domaine de gestion.
- 3.6.14 politique de gestion:** spécification identifiable qui peut être évaluée compte tenu des objets gérés.
- 3.6.15 violation de la politique de gestion:** situation observée lorsque des objets gérés ne peuvent se conformer à la sémantique d'une politique.
- 3.6.16 objet support de gestion:** objet géré des systèmes, défini spécifiquement pour assurer une fonction de gestion-systèmes (par exemple consignation, discriminateur).
- 3.6.17 gestionnaire:** utilisateur-MIS, qui, pour une interaction donnée de gestion-systèmes, a pris un rôle de gestionnaire.
- 3.6.18 rôle de gestionnaire:** rôle joué par un utilisateur-MIS en vertu duquel il est capable de déclencher des opérations de gestion et de recevoir des notifications.
- 3.6.19 système (ouvert) de gestion:** système ouvert réel contenant un utilisateur-MIS qui peut jouer le rôle de gestionnaire.
- 3.6.20 utilisateur-MIS:** application utilisant les services de gestion-systèmes.
- 3.6.21 notification:** information envoyée par un objet géré concernant un événement survenu à l'intérieur de l'objet géré.
- 3.6.22 type de notification:** type de données nommé définissant une sorte particulière de notification.
- 3.6.23 objet géré de couche (N):** objet géré propre à la couche (N).
- 3.6.24 protocole de gestion de couche (N):** protocole de couche (N) utilisé pour l'échange d'informations de gestion de couche (N) acceptées uniquement par les protocoles des couches (N-1) et inférieures.
- NOTE – La présente Recommandation | Norme internationale ne spécifie ni n'exige l'utilisation de protocoles de gestion de couche (N). La définition est incluse ici dans un souci d'exhaustivité.
- 3.6.25 opération (de gestion-systèmes):** opération effectuée sur un objet géré pour réaliser la gestion-systèmes.
- 3.6.26 objet géré des systèmes:** objet géré significatif pour plus d'une couche, pour le système dans son ensemble ou pour des fonctions précises de gestion.
- 3.6.27 processus d'application de gestion-systèmes:** processus d'application participant à la gestion-systèmes.
- 3.6.28 élément de service d'application de gestion-systèmes:** élément de service d'application assurant des services de gestion-systèmes.
- 3.6.29 fonction de gestion-systèmes:** partie des activités de gestion-systèmes qui répondent à un ensemble de besoins d'utilisateurs liés logiquement.
- 3.6.30 zone fonctionnelle de gestion-systèmes:** catégorie de besoins d'utilisateur relevant de la gestion-systèmes.
- 3.6.31 unité fonctionnelle de gestion-systèmes:** ensemble nommé non vide de services de gestion-systèmes défini pour identifier des ensembles spécifiques de fonctionnalités lorsqu'il est nécessaire de définir ou de négocier l'utilisation desdites fonctionnalités entre des systèmes d'extrémité ou pour servir de référence à d'autres normes.

3.6.32 paquet d'unités fonctionnelles de gestion-systèmes: ensemble nommé non vide d'unités fonctionnelles de gestion-systèmes, défini pour les besoins de la négociation des unités fonctionnelles sur une association.

3.6.33 protocole d'application de gestion-systèmes: protocole de la couche Application admettant des services de gestion-systèmes.

3.6.34 service de gestion-systèmes: ensemble nommé de primitives de service qui fournissent un service destiné à être utilisé dans la gestion-systèmes.

4 Abréviations

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les abréviations suivantes sont utilisées.

ACSE	élément de service de contrôle d'association (<i>association control service element</i>)
ASE	élément de service d'application (<i>application service element</i>)
ASN.1	notation de syntaxe abstraite numéro un (<i>abstract syntax notation one</i>)
CMIP	protocole commun d'information de gestion (<i>common management information protocol</i>)
CMIPDU	unité de données du protocole commun d'information de gestion (<i>common management information protocol data unit</i>)
CMIS	service commun d'information de gestion (<i>common management information service</i>)
CMISE	élément du service commun d'information de gestion (<i>common management information service element</i>)
DMI	définitions des informations de gestion (<i>definitions of management information</i>)
FTAM	transfert, accès et gestion de fichiers (<i>file transfer, access and management</i>)
GDMO	directives pour la définition des objets gérés (<i>guidelines for the definition of managed objects</i>)
GMI	informations génériques de gestion (<i>generic management information</i>)
GMOCS	directives pour l'établissement de déclarations de conformité d'objets gérés (<i>guidelines for managed object conformance statements</i>)
GRM	modèle relationnel général (<i>general relationship model</i>)
ICS	déclaration de conformité d'implémentation (<i>implementation conformance statement</i>)
Id	identificateur
LAN	réseau local (<i>local area network</i>)
MAPDU	unité de données du protocole d'application de gestion (<i>management application protocol data unit</i>)
MCS	récapitulatif de conformité de gestion (<i>management conformance summary</i>)
MHS	système de messagerie (<i>message handling system</i>)
MIB	base d'information de gestion (<i>management information base</i>)
MICS	déclaration de conformité d'information de gestion (<i>management information conformance statement</i>)
MIDS	déclaration de définition d'information de gestion (<i>management information definition statement</i>)
MIS	service d'information de gestion (<i>management information service</i>)
MOCS	déclaration de conformité d'objet géré (<i>managed object conformance statement</i>)
MOTIS	système d'échanges de textes orientés messages (<i>message oriented text interchange system</i>)
MRCS	déclaration de conformité de relation gérée (<i>managed relationship conformance statement</i>)
OSI	interconnexion des systèmes ouverts (<i>open systems interconnection</i>)
PICS	déclaration de conformité d'implémentation de protocole (<i>protocol implementation conformance statement</i>)
RNIS	réseau numérique à intégration de services

RNIS-LB	réseau numérique à intégration de services à large bande
ROSE	élément de service d'opérations distantes (<i>remote operations service element</i>)
RPDCC	réseau public de données à commutation de circuits
RPDCP	réseau public de données à commutation par paquets
SACF	fonction de contrôle d'association unique (<i>single association control function</i>)
SMAE	entité d'application de gestion-systèmes (<i>systems management application entity</i>)
SMAPM	machine protocole d'application de gestion-systèmes (<i>systems management application protocol machine</i>)
SMASE	élément de service d'application de gestion-systèmes (<i>systems management application service element</i>)
SMF	fonction de gestion-systèmes (<i>systems management function</i>)
SMFA	zone fonctionnelle de gestion-systèmes (<i>systems management functional area</i>)
SMFU	unité fonctionnelle de gestion-systèmes (<i>systems management functional unit</i>)
SMI	structure de l'information de gestion (<i>structure of management information</i>)
RGT	réseau de gestion des télécommunications
TP	traitement transactionnel (<i>transaction processing</i>)
VT	terminal virtuel (<i>virtual terminal</i>)
WAN	réseau régional (<i>wide area network</i>)

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

5 Gestion-systèmes

La gestion-systèmes fournit des mécanismes permettant de surveiller, de contrôler et de coordonner les ressources ainsi que les normes de protocole OSI permettant de communiquer des informations concernant ces ressources. Pour décrire les opérations de gestion effectuées sur les ressources, les ressources sont considérées comme des objets gérés ayant des propriétés définies. Les informations nécessaires pour les besoins de la gestion-systèmes dans tout système ouvert peuvent être fournies par entrée locale, peuvent résulter de données provenant d'autres systèmes ouverts par le biais d'une communication (couche Application) de gestion-systèmes ou d'échanges entre protocoles des couches inférieures.

En particulier, la gestion-systèmes s'applique notamment mais pas exclusivement aux couches suivantes (par exemple, l'utilisation des Recommandations UIT-T de la série M.3000 relatives au réseau de gestion des télécommunications est également considérée comme étant une application valable de la gestion-systèmes):

- couche 1 de l'OSI (lignes spécialisées/lignes louées, liaisons par satellite);
- couche 2 de l'OSI (LAN, WAN, etc.);
- couche 3 de l'OSI (RPDCC, RPDCP, RNIS, RNIS-LB, sous-réseau conforme aux spécifications de la Rec. UIT-T X.300);
- couche 4 de l'OSI (entités de la couche Transport);
- couche 5 de l'OSI (entités de la couche Session);
- couche 6 de l'OSI (entités de la couche Présentation);
- couche 7 de l'OSI (MHS | MOTIS, FTAM, VT, TP, annuaire).

NOTE – Si ces normes ont été élaborées essentiellement eu égard à la nécessité de gérer les ressources OSI, elles ont aussi une applicabilité plus large. De plus, il est possible qu'à l'avenir, l'élaboration des normes porte sur des domaines supplémentaires bien spécifiques.

La gestion-systèmes s'applique à une large gamme d'environnements de traitement et de communication distribués. Ces environnements vont des réseaux locaux reliant de petits systèmes à des réseaux privés ou nationaux interconnectés à l'échelle mondiale. Dans le cas des environnements peu "étendus" la gestion peut être assurée par les systèmes de gestion appropriés correspondants, composés d'un seul gestionnaire capable de contrôler et de coordonner l'environnement ouvert de communications grâce à un certain nombre d'agents. Les normes et les concepts s'appliquent aussi à des environnements plus étendus qui admettent plusieurs gestionnaires.